

COMMUNIQUÉ

**La MRC du Domaine-du-Roy bonifie et optimise
ses services de transport adapté**

ROBERVAL, le 31 octobre 2018. – La MRC du Domaine-du-Roy lance un appel d’offres afin de trouver une entreprise privée à qui sera confié le mandat, à compter du 1^{er} janvier 2019, d’offrir le service de transport adapté sur l’ensemble de son territoire. Cette décision, qui découle d’une longue réflexion, effectuée en collaboration avec des spécialistes des questions de mobilité, permettra une bonification des services en plus de favoriser une utilisation optimale des fonds publics gérés par l’organisme.

L’appel d’offres, publié sur le système électronique d’appel d’offres (SEAO), est ouvert jusqu’au 23 novembre prochain. Les propositions reçues seront analysées suivant plusieurs critères destinés à assurer une qualité de service à la hauteur des attentes et des besoins des usagers. Cette décision des élus de la MRC signifie que les différentes corporations actuellement mandatées pour assurer le transport adapté verront leur mandat respectif prendre fin à compter du 31 décembre 2018.

Vision modernisée

Ce processus s’inscrit dans une vision de bonification, de modernisation et d’optimisation des services de transport collectif et adapté offerts dans la MRC du Domaine-du-Roy dont l’élaboration a débuté, en décembre 2016, par la réalisation d’une étude spécialisée portant sur les habitudes et les besoins en transport adapté et collectif sur le territoire. Cette étude, effectuée par la firme Vecteur5, a permis aux élus de la MRC de définir les orientations à poursuivre pour mettre en place une offre de transport efficace touchant l’ensemble des municipalités locales. L’analyse a aussi identifié des opportunités d’optimisation des services existants dans une optique d’amélioration de ceux-ci, opportunités qui contribuent à la décision prise par la MRC.

« En procédant ainsi, nous mettons en œuvre une des principales recommandations de l’étude réalisée en matière de transport collectif. Nous serons ainsi en mesure de maintenir la qualité des services offerts actuellement tout en mettant en place des conditions favorables au développement de nouveaux services et en assurant la gestion à bon escient des fonds publics. Par exemple, les véhicules utilisés en matière de transport adapté pourront dorénavant être employés, hors des périodes réservées à ces usagers prioritaires, pour implanter de nouveaux circuits de transport collectif sur notre territoire, des services qui ne sont pas offerts présentement et qui auront un important impact positif sur la qualité de vie et la mobilité des citoyens », souligne le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, Lucien Boivin.

- 30 -

 @MRC Domaine-du-Roy

Pour tout renseignement :

Source :
Hélène Gagnon
Responsable des communications
MRC du Domaine-du-Roy
418 218-0503

Pour information :
Danny Bouchard
Directeur de l’aménagement du territoire
418 275-5044, poste 2205
dbouchard@mrcdomaineduroy.ca